

Santé et sécurité au travail

Sensibiliser les acteurs de proximité

Tout employeur a l'obligation d'assurer la sécurité de ses salariés, de protéger leur santé, ainsi que de garantir leur employabilité.

Prévenir les accidents de travail et les inaptitudes, a des répercussions positives sur l'ensemble de l'organisation d'une entreprise, agit directement sur le bien-être au travail de ses salariés et permet de maintenir un niveau de productivité de qualité.

Pour optimiser cette prévention, il est indispensable de bénéficier de relais de proximité qui pourront proposer, alerter et accompagner efficacement les salariés.

Cette formation a vocation à apporter un premier niveau de formation afin de pouvoir connaître l'environnement réglementaire et se situer dans son rôle de prévention.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Connaître les enjeux de la prévention et la réglementation
- S'être approprié les différentes ressources d'une démarche de prévention
- Maîtriser les étapes clés d'une procédure d'inaptitude
- Se positionner dans l'accompagnement et l'orientation des salariés en situation d'inaptitude
- Connaître les différentes étapes de la méthodologie d'évaluation des risques psychosociaux
- Savoir différencier les notions de danger et de risques nécessaires à l'élaboration d'un DUERP

Public

- Tout professionnel

Pré-requis

- Aucun

Nombre de stagiaires

- 12 personnes

Durée

- 7 heures (1 jour)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés d'échanges interactifs

Evaluation des acquis

- Evaluation formative par un QCM

Contenu de la formation

Matin : La santé et la sécurité au travail

- Enjeux de la prévention des risques professionnels
- Grands thèmes de la réglementation santé au travail
- Sécurité des équipements et des lieux de travail
- Principales ressources d'une démarche de prévention
- L'évaluation des Risques psychosociaux : méthodologie et rôle des RP
- Le DUERP : élaboration et mise à jour

Après-midi : Focus sur l'inaptitude

- La notion d'inaptitude
- La procédure d'inaptitude
- L'accompagnement des salariés déclarés inaptés

Intervenant(s)

Professionnel du service Ressources Humaines de l'Adapei64

Emilie TOSS

Directrice de l'Administration Générale de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : 1250€

Dates

- Nous consulter

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei 64
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)